

L'intégrité sans compromis

Code de conduite et
d'éthique d'Intuit

INTUIT

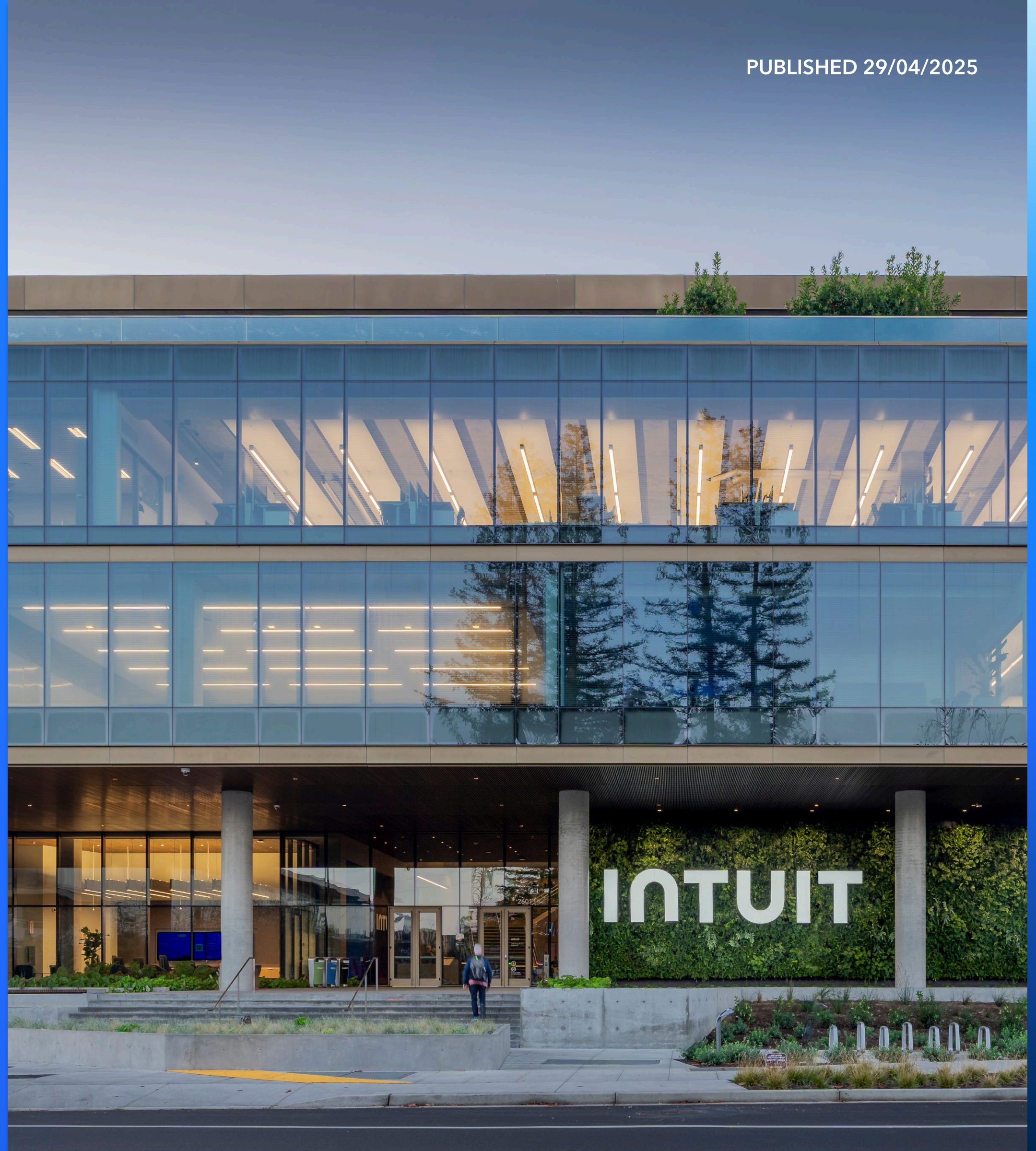


Table des matières

03 Introduction

04 Un message de Sasan Goodarzi

05 Nos attentes

06 À qui vous adresser si vous avez des questions ou pour obtenir de l'aide

07 Nos valeurs opérationnelles

08 Nous nous engageons à promouvoir un environnement sécurisé, éthique et inclusif.

09 Nous n'exerçons pas de représailles

09 Nous attachons une grande importance à la diversité et à l'inclusion.

09 Nous nous attendons à ce que les employés aident à prévenir le harcèlement

10 La sécurité de notre personnel est une priorité

10 Nous évitons les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents

11 Cadeaux et divertissements

12 Nous respectons la loi et veillons à l'application de nos politiques.

13 Nous interdisons les pots-de-vin et la corruption

14 Nous respectons les lois relatives aux contributions politiques, au lobbying et aux contrats du gouvernement

15 Nous faisons toujours preuve d'intégrité dans nos pratiques financières et comptables et de nos documents commerciaux

15 Nous nous conformons aux lois en matière de commerce international

15 Nous n'autorisons ni ne soutenons le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme

16 Nous interdisons les opérations reposant sur des informations d'initiés, y compris par les membres de la famille ou d'autres membres du foyer

17 Nous protégeons la vie privée, les renseignements confidentiels et les biens de nos clients et de nos employés

18 Nous respectons toutes les lois antitrust et sur la concurrence

18 Nous respectons les lois sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur

19 Nous agissons avec intégrité.

20 Nous parlons avec honnêteté, franchise et respect dans les communications publiques

Intuit Inc. et ses filiales (« Intuit ») s'engagent à créer un environnement sécuritaire, éthique et inclusif, où les employés peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes et accomplir la mission d'Intuit de favoriser la prospérité grâce à sa plateforme d'experts optimisée par l'IA. Intuit s'attend à ce que tous les membres du personnel agissent avec intégrité, respectent la loi et nos politiques, demandent de l'aide en cas de doute et signalent les situations qui les préoccupent. Aucun document ne peut couvrir de toutes les situations susceptibles de se présenter. Ainsi, si ce Code de conduite et d'éthique, les valeurs d'Intuit et les politiques d'Intuit ne répondent pas à votre question, demandez de l'aide et faites preuve de discernement.

Faites preuve d'ouverture, d'honnêteté et de transparence dans tout ce que vous faites au nom d'Intuit.

Un message de Sasan Goodarzi

Bonjour tout le monde.

L'intégrité sans compromis est une valeur fondamentale d'Intuit. Elle constitue le fondement de notre identité et définit la façon dont nous menons nos activités en tant qu'entreprise. La confiance passe avant tout, et nous croyons que nous avons l'obligation de bien faire les choses, même lorsque personne ne nous voit. Nous vivons une période de profonds changements, en interne comme à l'externe, où les données clients intégrées, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle occupent une place de plus en plus importante.

Ces changements nous obligent à rester vigilants en ce qui concerne la protection de nos renseignements, de notre lieu de travail et de notre culture. Suivre une formation obligatoire ne suffit pas. Nous devons réfléchir à la manière dont nous prenons des décisions et à ce que nous ferons et ne ferons pas. En d'autres termes, nous devons adopter un comportement qui nous permet de gagner et conserver la confiance de nos employés, clients et actionnaires.

Au fur et à mesure que nous avançons et accélérons notre travail, nous demandons à chaque employé d'adhérer à notre principe d'intégrité sans compromis. Peu importe que vous soyez un haut responsable de longue date ou qu'il s'agisse de votre premier emploi après vos études. Agissez toujours de manière honorable. Ayez le courage de parler si vous voyez une chose avec laquelle vous êtes en désaccord. Et, dans tous les cas, assumez la responsabilité d'agir avec intégrité et d'exiger que les autres fassent de même tous les jours, dans tout ce que nous faisons. Nous avons tous un rôle à jouer pour qu'Intuit puisse offrir un environnement de travail sûr, éthique et inclusif, dans lequel chacun peut avoir un impact, apprendre, grandir et se sentir connecté.

Merci.



A stylized, handwritten signature in black ink, which appears to read 'S. Goodarzi'.

Sasan Goodarzi
PDG d'Intuit

Nos attentes

Tous les employés et les travailleurs occasionnels doivent respecter le Code de conduite et d'éthique d'Intuit (le « code ») ainsi que l'ensemble des lois et des règlements applicables. Si les lois ou les règlements sont moins rigoureux que le présent Code et les politiques d'Intuit, respectez le Code ainsi que les politiques d'Intuit. Vous êtes responsable de votre comportement en tout temps. Toute personne qui enfreint ce Code, les politiques d'Intuit ou les lois et les règlements applicables peut faire l'objet de mesures correctives qui peuvent aller, dans certains cas, jusqu'à la mise à pied immédiate.

Si vous gérez des ressources humaines, nous espérons que vous aiderez votre équipe à comprendre ce que signifie agir avec intégrité et que vous signalerez toutes les préoccupations que vous observez, dont on vous fait part ou dont vous prenez connaissance d'une autre manière. Créez un environnement dans lequel les employés et les

travailleurs occasionnels se sentent à l'aise de poser des questions pour savoir en quoi consiste la juste chose à faire pour Intuit, ses partenaires (employés, clients, communautés desservies et actionnaires) et d'autres tiers importants (par exemple, les clients de clients). Incitez les autres à signaler des situations problématiques, quelle que soit la voie choisie, et demandez à vos employés et aux travailleurs occasionnels de faire preuve d'honnêteté en tout temps. Si vous êtes témoin ou mis au courant d'un comportement qui est incompatible avec ce Code, les valeurs d'Intuit ou les politiques d'Intuit, il est de votre responsabilité d'y réagir de manière appropriée et de vous assurer qu'il soit signalé. Si vous voyez quelque chose, vous devez dénoncer la situation et agir, même si elle ne concerne pas votre équipe immédiate.

Si vous voyez quelque chose, vous devez dénoncer la situation et agir, même si elle s'est produite en dehors de votre équipe immédiate.



À qui vous adresser si vous avez des questions ou avez besoin d'aide

Pour obtenir de l'aide concernant ce Code ou si vous avez des questions sur ce qu'il convient de faire dans une situation donnée :

- Consultez nos politiques pour les employés, qui comportent plus de détails et viennent compléter ce Code ou la FAQ sur le Code de conduite et d'éthique.
- Parlez à votre gestionnaire.
- Communiquez avec HR Connect d'Intuit ou votre responsable des ressources humaines de Credit Karma.
- Faites appel au service Ask Ethics

Signalez vos inquiétudes à l'une de ces ressources :

- Votre gestionnaire ou les dirigeants
- HR Connect d'Intuit ou votre responsable des ressources humaines de Credit Karma
- Ask Ethics
- Votre ligne sur l'intégrité (la Ligne d'intégrité d'Intuit ou la Ligne d'intégrité de Credit Karma), un service externe qui traite les signalements anonymes dans la plupart des pays, 24 heures sur 24, 365 jours par année.
- Votre employeur ou l'entreprise qui vous a embauchée, si vous êtes un travailleur occasionnel.

Si on vous demande de participer à une enquête ou si vous avez une question sur un problème d'éthique, nous nous attendons à ce que vous coopériez et fournissiez des renseignements complets et exacts.

En savoir plus sur les enquêtes en matière d'éthique [ici](#).

Nos valeurs opérationnelles

Nos valeurs sont des points d'attache solides dans les domaines clés qui façonnent notre identité et notre mode de fonctionnement, tant au sein de l'organisation qu'à travers le monde. Nous croyons que nous sommes plus forts ensemble lorsque nous défendons la diversité et l'inclusion au sein de notre organisation. Nous sommes bienveillants et nous donnons en retour pour aider nos communautés à prospérer. Nous faisons preuve d'une intégrité sans faille et nous n'hésitons pas à être audacieux et courageux dans nos réflexions et dans nos actes. En outre, nous nous focalisons sur les clients afin de leur fournir des produits exceptionnels qui donnent des résultats extraordinaires. Déployer des efforts supplémentaires pour dépasser les attentes, c'est dans nos gènes.

Ces valeurs honorent notre histoire et nos débuts. Elles nous guident dans l'accomplissement de notre mission, soit être un moteur de prospérité dans le monde entier. Nos valeurs alimentent une culture qui attire les plus brillants talents du monde. Nous donnons aux employés les moyens de s'épanouir pleinement au travail et de travailler au meilleur de leurs capacités.

L'intégrité sans compromis

Nous sommes francs et bien intentionnés.
La confiance passe avant tout.
Nous faisons bien les choses, même si nos efforts passent inaperçus.

Courage

Nous pensons et agissons de façon audacieuse et intrépide.
Nous misons toujours plus haut en matière de rendement.
Nous valorisons la rapidité, et avons une passion pour l'apprentissage et l'action.

Obsession client

Résoudre les problèmes de nos clients, c'est notre passion.
Nous offrons à nos clients des avantages inégalés afin de favoriser leur réussite.
Nous peaufinons chaque détail de l'expérience pour en assurer l'excellence.

L'union fait la force

Nous favorisons la diversité et l'inclusion pour créer un environnement respectueux.
Nous accueillons tous les points de vue pour remettre en question et guider les décisions.
Nous produisons des résultats exceptionnels sur lesquels vous pouvez compter.

Intuit partage et s'engage

Nous sommes garants de l'avenir.
Nous renforçons les communautés autour de nous.
Nous veillons à donner l'occasion de réussir à tout le monde.



Nous nous engageons à promouvoir un environnement sécurisé, éthique et inclusif.



Nous n'exerçons pas de représailles

Intuit ne tolère aucune forme de représailles ou de victimisation à l'égard de quiconque soulève de bonne foi une question d'éthique. Nous voulons que les employés et les travailleurs occasionnels expriment leurs préoccupations en utilisant la méthode de communication de leur choix.

Pour plus de renseignements, consultez nos politiques mondiales relatives à [l'égalité des chances en matière d'emploi](#) et à [l'interdiction du harcèlement](#).

Nous attachons une grande importance à la diversité et à l'inclusion.

Chez Intuit, la diversité et l'inclusion sont au cœur de notre culture d'entreprise et de notre identité. Nous croyons que l'innovation est florissante dans un environnement de travail qui réunit les perspectives et l'expérience d'un large éventail de personnes provenant de tous horizons.

Intuit offre des possibilités d'emploi égales à tous, quel que soit leur genre, race, origine ethnique ou autres caractéristiques protégées par la loi. Nous interdisons la discrimination sur la base de toute caractéristique protégée et tous les employés se doivent de suivre nos politiques relatives à l'égalité d'accès à l'emploi (non-discrimination). Nous fournissons également aux employés des ressources leur permettant de demander et d'obtenir des aménagements raisonnables en milieu de travail en raison d'un handicap ou de convictions religieuses.

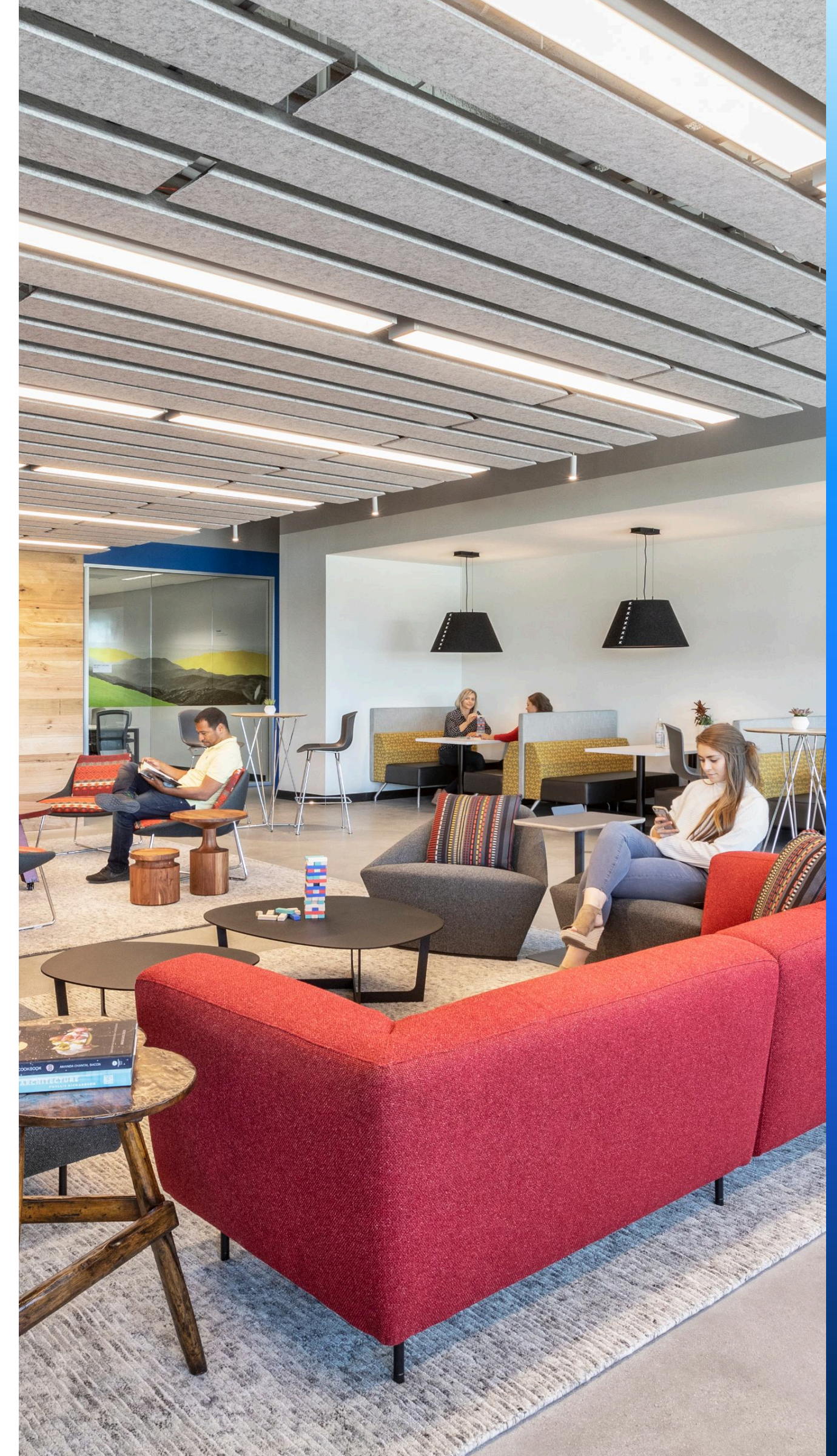
N'oubliez pas d'échanger sur vos croyances et différents points de vue de manière courtoise et respectueuse. Certaines personnes peuvent avoir un point de vue différent du vôtre.

Pour plus de renseignements, consultez notre [politique mondiale relative à l'égalité des chances en matière d'emploi](#).

Nous nous attendons à ce que les employés aident à prévenir le harcèlement

Nous voulons que tous nos employés agissent avec professionnalisme, fassent preuve de jugement et traitent les autres avec respect. Nous interdisons tout comportement inopportun et non désiré de nature sexuelle ou autre qui pourrait créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant. Nous interdisons également de tels comportements lorsqu'ils visent d'autres caractéristiques protégées par la loi ou qu'ils contreviennent à notre politique sur l'interdiction de se livrer à du harcèlement.

Consultez notre [politique sur l'interdiction de se livrer à du harcèlement](#) pour en savoir davantage à ce sujet.



La sécurité de notre personnel est une priorité

La sécurité et le bien-être de notre personnel sont notre priorité absolue. Ne compromettez jamais votre propre sécurité ou celle des autres. Intuit ne tolère ni la violence ni les menaces. En outre, si vous agissez pour le compte de l'entreprise ou participez à un événement d'entreprise au cours duquel de l'alcool est servi, nous nous attendons à ce que vous buviez de façon responsable ou que vous vous absteniez de consommer de l'alcool. Lorsque vous voyez qu'une personne a trop bu, aidez-la ou avisez immédiatement une personne qui peut l'aider.

[Consultez nos politiques mondiales relatives à la prévention de la violence en milieu de travail et au milieu de travail exempt de drogue pour en savoir davantage à ce sujet.](#)

Nous évitons les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents

Nous interdisons toute situation où un membre d'Intuit semblerait faire passer ses intérêts personnels (financiers, d'entreprise ou professionnels) ou ceux d'une autre entreprise avant les intérêts d'Intuit. Pour éviter les conflits d'intérêts, gardez-vous d'adopter les comportements suivants :

- Prendre part à une décision pour le compte d'Intuit dont vous, un membre de votre famille, un ami proche, une personne avec qui vous entretenez une relation personnelle ou une organisation avec laquelle vous avez des liens étroits pourriez tirer un avantage financier ou personnel réel ou apparent.

- Détourner les renseignements confidentiels ou la propriété intellectuelle d'Intuit à votre avantage ou à celui d'une autre personne ou entreprise.
- Saisir des occasions d'affaires portées à votre connaissance dans le cadre de votre travail chez Intuit sans en informer Intuit.
- Accepter des honoraires ou une rétribution pour participer à des activités qui font partie de vos fonctions. Vous pouvez refuser ces sommes ou en faire don à un organisme de bienfaisance.

Vous devez informer Ask Ethics de tout conflit d'intérêts. Vous devez également divulguer les situations suivantes au service Ask Ethics pour examen et approbation, car elles peuvent engendrer un conflit d'intérêts :

- Siéger au conseil d'administration ou à un comité consultatif d'une entreprise à but lucratif ou, si vous venez de commencer chez Intuit, continuer à siéger au conseil d'administration d'entreprises à but lucratif.
- Travailler pour une autre entreprise, y occuper un poste, agir comme consultant auprès de celle-ci ou en recevoir des avantages financiers, si cette autre entreprise :
 - a) entretient une relation actuelle ou future dont il est raisonnable de prévoir l'existence avec Intuit; b) vient concurrencer la stratégie commerciale actuelle ou qu'il est raisonnable de prévoir d'Intuit; ou c) met au point une technologie susceptible de recouper l'utilisation actuelle ou raisonnablement anticipée d'une technologie similaire par Intuit.

- Faire des investissements qui pourraient influencer ou sembler influencer les décisions que vous êtes susceptible de prendre pour le compte d'Intuit, y compris des investissements dans une société avec laquelle Intuit est en relation ou pourrait être en relation ou qui concurrence la stratégie commerciale actuelle ou qu'il est raisonnable de prévoir d'Intuit. Cette restriction exclut la détention d'actions, d'obligations ou d'autres titres de sociétés cotées en bourse si la valeur des titres détenus est inférieure à 1 % de la valeur de la catégorie de ces titres.
- Cela exclut également les investissements dans des fonds communs de placement, de capital de risque ou des fonds similaires qui investissent dans un large éventail de sociétés et de secteurs pouvant inclure des concurrents, des partenaires ou des fournisseurs d'Intuit, dans la mesure où vous êtes un investisseur passif.

En règle générale, la participation aux conseils d'administration d'organismes sans but lucratif ou d'associations professionnelles ne crée pas de conflits d'intérêts. Toutefois, avisez toujours votre supérieur de votre participation aux activités d'organismes sans but lucratif. Si vous ou votre gestionnaire pensez que les intérêts d'Intuit et ceux de l'organisme sans but lucratif risquent d'entrer en conflit, faites appel au service Ask Ethics.

[Si vous vous trouvez dans une autre situation pouvant présenter un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, faites appel au service Ask Ethics pour obtenir des conseils.](#)

Cadeaux et divertissements

Vous, les membres de votre famille et toute autre personne qui agit au nom d'Intuit ne pouvez pas offrir ni accepter de cadeaux ou participer à des activités de divertissement si cela semble entraver votre capacité à prendre des décisions d'affaires objectives.

Vous ne pouvez pas offrir ou accepter la couverture des frais de déplacement ou d'hébergement associés à des cadeaux ou à des activités de divertissement.

CADEAUX : Les cadeaux peuvent se présenter sous plusieurs formes, par exemple, des paniers-cadeaux, des fleurs, des produits de marque ou des billets pour des événements auxquels la personne qui fournit les billets n'est pas présente.

Les cadeaux :

- doivent être offerts et reçus ouvertement et directement sans rien attendre en retour;
- ne doivent pas être sollicités;
- ne doivent pas être de l'argent ou des quasi-espèces (par exemple une carte-cadeau ou un chèque-cadeau);
- doivent être de valeur inférieure aux limites établies par Intuit quant aux cadeaux;
- ne doivent pas être récurrents;
- ne doivent pas être offerts ou reçus au cours de négociations d'affaires;

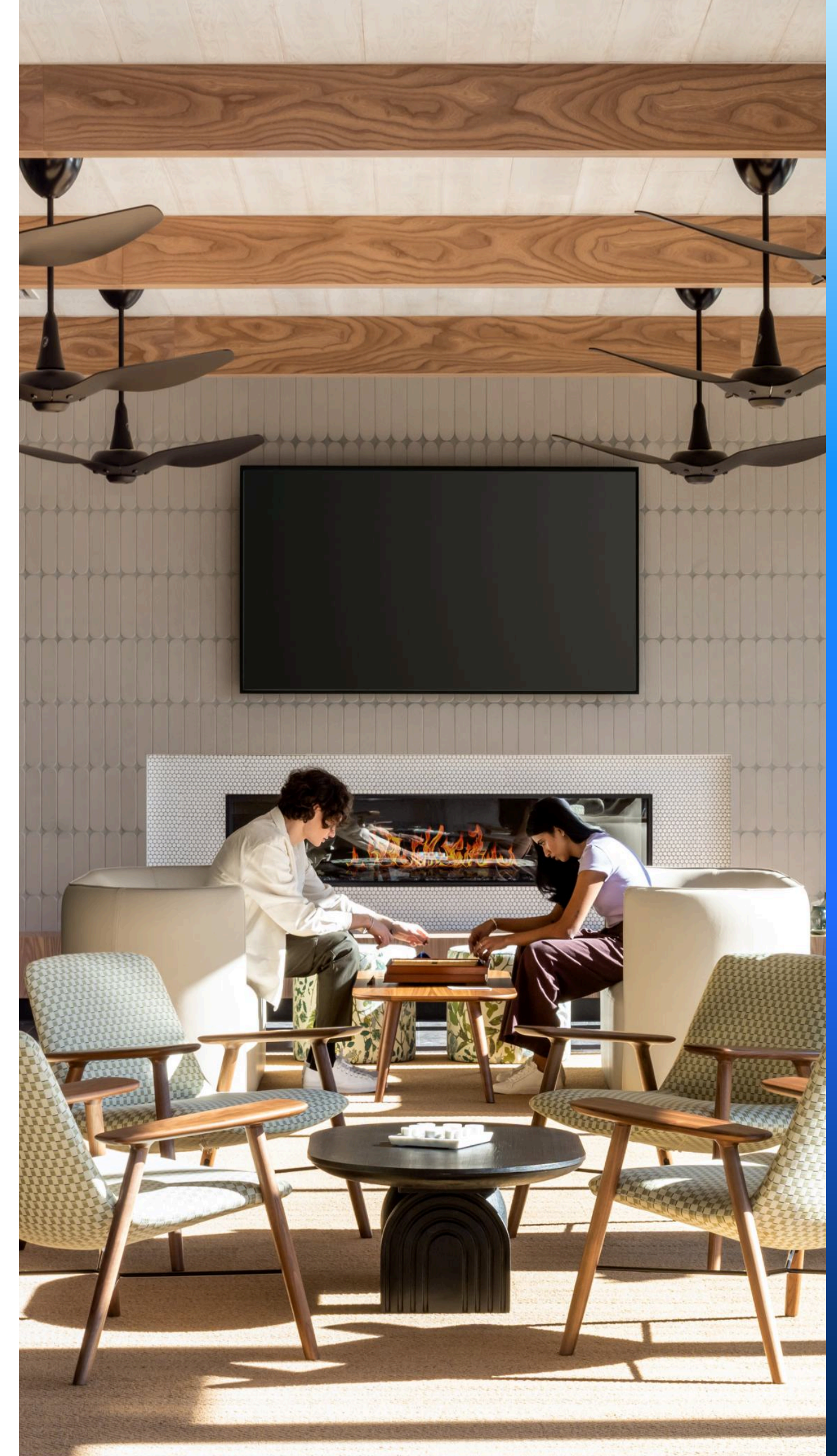
- doivent être conformes à toutes les lois et toutes les politiques applicables à l'auteur du cadeau et au destinataire ainsi qu'aux valeurs d'Intuit.

Les employés d'Intuit qui ont des questions sur les cadeaux échangés entre les membres du personnel doivent consulter les directives sur les cadeaux entre employés dans la politique mondiale sur les déplacements et les frais de voyage.

DIVERTISSEMENT : Aux fins du travail que nous accomplissons auprès d'Intuit, il est important de nouer et d'entretenir des relations d'affaires solides avec les partenaires et d'autres parties concernées. Les activités de divertissement acceptées ou celles auxquelles nous sommes invités à participer doivent être commercialement justifiées et leur valeur doit être raisonnable selon les limites établies par Intuit quant aux cadeaux. Parmi les exemples de divertissement, on compte notamment les repas qui ne sont pas liés au travail ou les billets pour un événement auquel la personne qui fait don des billets et celle qui les reçoit participent ensemble.

Comme pour les cadeaux, l'invitation et l'acceptation liées aux activités de divertissement doivent se faire de façon ouverte et directe, sans sollicitation ni récurrence. De plus, ces activités doivent être conformes à l'ensemble des lois et des politiques en vigueur ainsi qu'aux valeurs d'Intuit.

Si vous avez des questions, avez besoin d'autres conseils ou êtes dans une situation pouvant présenter un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, faites appel au service Ask Ethics.



Nous n'exerçons pas de représailles

Intuit ne tolère aucune forme de représailles ou de victimisation à l'égard de quiconque soulève de bonne foi une question d'éthique. Nous voulons que les employés et les travailleurs occasionnels expriment leurs préoccupations en utilisant la méthode de communication de leur choix.

Consultez nos politiques relatives à [la diversité, l'équité, l'inclusion et l'égalité d'accès à l'emploi](#) et à [l'interdiction de se livrer à du harcèlement](#) pour en savoir davantage à ce sujet.

Nous encourageons la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Intuit, la diversité, l'équité et l'inclusion font partie de notre culture et de l'identité de notre entreprise. Nous croyons que l'innovation est florissante dans un environnement de travail qui réunit les perspectives et l'expérience d'un large éventail de personnes provenant de tous les horizons.

Intuit offre des possibilités d'emploi égales à tous, quel que soit leur genre, race, origine ethnique ou autres caractéristiques protégées par la loi. Nous interdisons la discrimination sur la base de toute caractéristique protégée et tous les employés se doivent de suivre nos politiques relatives à l'égalité d'accès à l'emploi (non-discrimination). Nous fournissons également aux employés des ressources leur permettant de demander et d'obtenir des aménagements raisonnables en milieu de travail en raison d'un handicap ou de convictions religieuses.

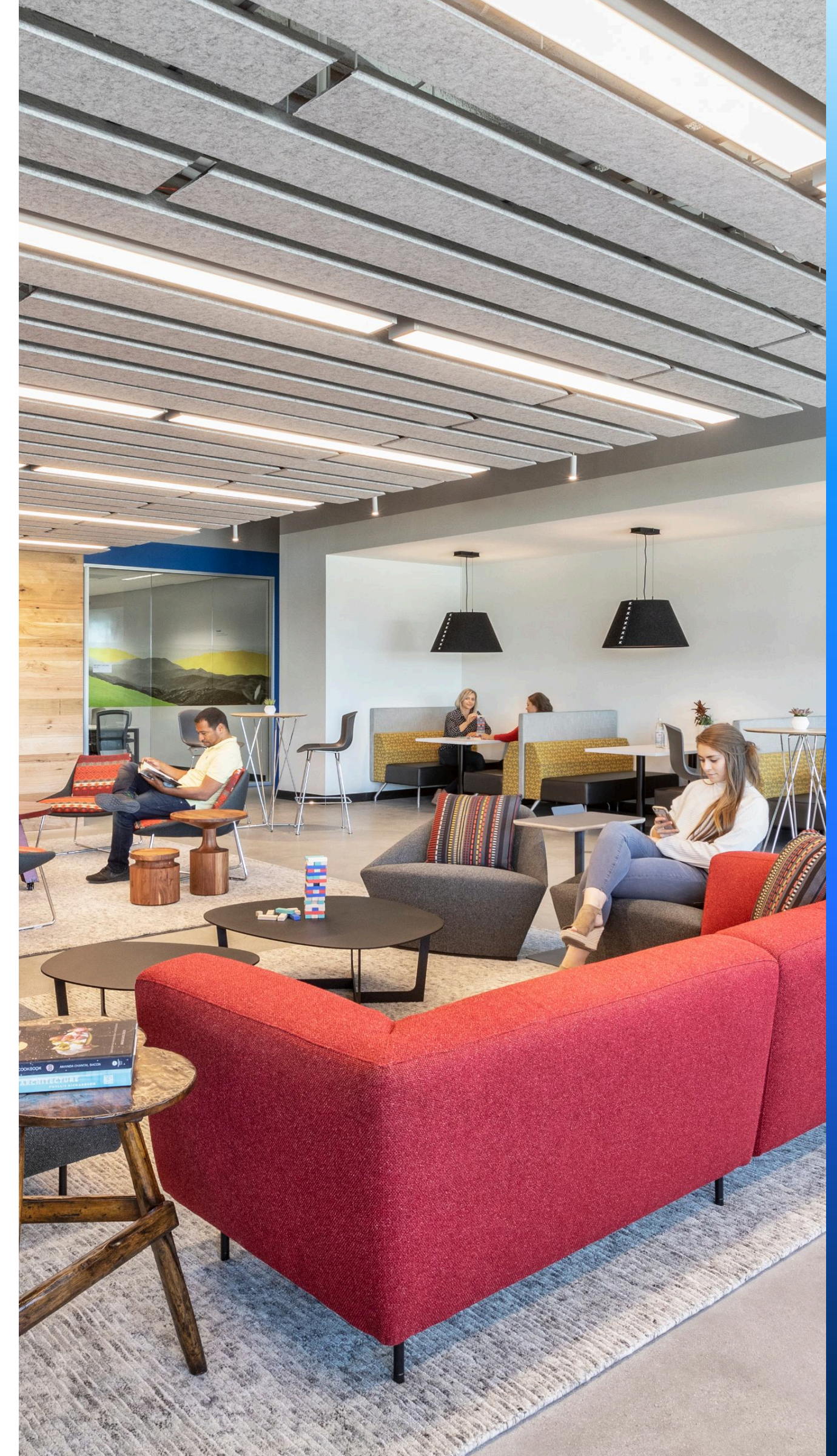
Échangez toujours sur des croyances et des points de vue différents de manière courtoise et respectueuse. N'oubliez pas que certaines personnes peuvent avoir un point de vue différent du vôtre.

Consultez nos politiques relatives à [la diversité, l'équité, l'inclusion et l'égalité d'accès à l'emploi](#) pour en savoir davantage à ce sujet.

Nous nous attendons à ce que les employés aident à prévenir le harcèlement

Nous voulons que tous nos employés agissent avec professionnalisme, fassent preuve de jugement et traitent les autres avec respect. Nous interdisons tout comportement inopportun et non désiré de nature sexuelle ou autre qui pourrait créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant. Nous interdisons également de tels comportements lorsqu'ils visent d'autres caractéristiques protégées par la loi ou qu'ils contreviennent à notre politique sur l'interdiction de se livrer à du harcèlement.

Consultez notre politique [sur l'interdiction de se livrer à du harcèlement](#) pour en savoir davantage à ce sujet.



Nous respectons
la loi et veillons à
l'application de
nos politiques.



Nous interdisons les pots-de-vin et la corruption

Un pot-de-vin est un avantage offert ou reçu pour inciter une personne à agir de façon malhonnête, inappropriée ou incompatible avec ses fonctions. Par « corruption », on entend tout abus de pouvoir visant à obtenir des gains personnels, ce qui peut comprendre des agissements illégaux ou contraires à l'éthique. Les pots-de-vin et la corruption se présentent sous plusieurs formes, pas seulement en espèces. Cela peut comprendre des offres de stages ou d'emploi aux membres de la famille, des cadeaux, de l'hébergement, du divertissement ou même un don, une commandite ou une subvention, puisque ceux-ci peuvent être utilisés à mauvais escient ou perçus comme pouvant mener à des pratiques de corruption.

Intuit s'engage à appliquer rigoureusement les lois de lutte contre la corruption et les pots-de-vin applicables. Aucune personne agissant pour le compte d'Intuit ne peut offrir ou accepter des biens de valeur si cela peut être perçu comme un gain personnel direct ou indirect. Offrir des pots-de-vin et se livrer à un comportement corrompu n'est pas seulement illégal pour Intuit, ses employés et ses filiales. Les partenaires, agents ou autres tiers d'Intuit ne sont pas non plus autorisés à agir au nom d'Intuit de façon à contrevenir à ses politiques ou à la loi.

Bien que le risque de pots-de-vin et de corruption puisse se présenter lors de toute transaction, les pots-de-vin constituent un risque qui survient particulièrement lorsqu'on traite avec des représentants et organismes

gouvernementaux. Ne jamais offrir, promettre ou accorder un avantage ou un cadeau à un représentant du gouvernement ou à un fonctionnaire, directement ou indirectement par l'entremise d'un tiers ou de sa famille, sans avoir obtenu au préalable l'approbation du service Ask Ethics. N'oubliez pas qu'un avantage peut être toute chose de valeur, et que parmi les représentants du gouvernement, on compte non seulement les fonctionnaires et les employés du gouvernement et des organismes gouvernementaux, mais aussi les employés de sociétés ou entités détenues ou contrôlées par le gouvernement, les candidats à une élection et les membres de parti, de même que toute personne agissant avec l'une de ces personnes ou au nom de celle-ci, y compris des membres de la famille.

Pour être conforme à la loi et aux politiques d'Intuit, il faut tenir à jour des registres exacts de l'ensemble des opérations commerciales et maintenir des contrôles internes permettant de faire le suivi des dépenses.

Afin de garantir que les fonds d'Intuit sont utilisés conformément à nos valeurs, les dons de bienfaisance, les commandites ou les subventions accordés au nom d'Intuit doivent être approuvés au préalable, comme énoncé dans les directives en matière de dons d'entreprise.

[Consultez notre politique mondiale de lutte contre la corruption et les pots-de-vin et nos directives mondiales en matière de dons d'entreprise pour en savoir davantage à ce sujet.](#)



Nous respectons les lois relatives aux contributions politiques, au lobbying et aux contrats du gouvernement

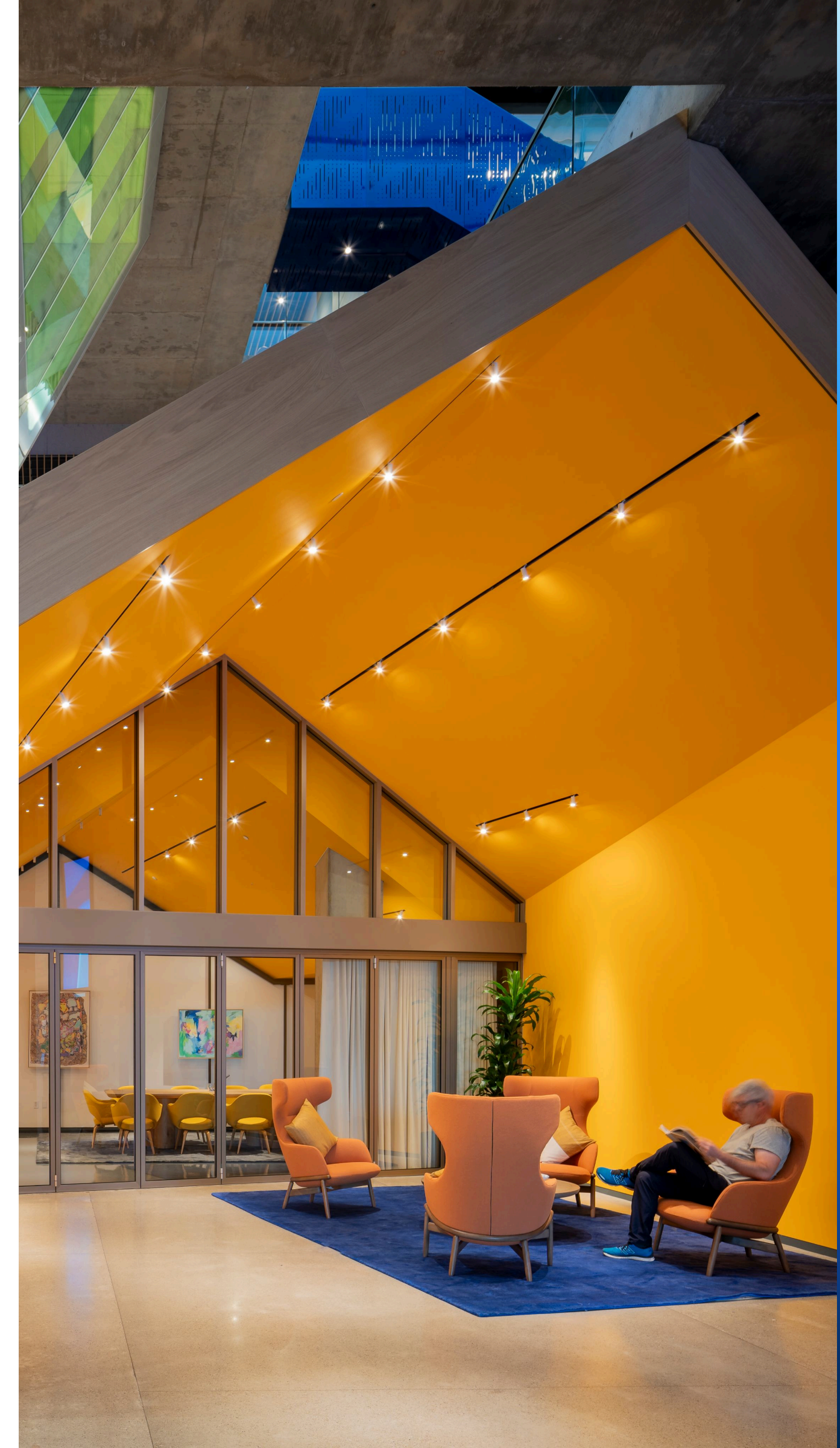
Bien que nous encourageons nos employés à prendre une part active à la vie de leur communauté, l'interaction avec les gouvernements peut s'avérer complexe. Outre les lois régissant les invitations et les cadeaux destinés à des administrateurs du gouvernement, de nombreuses lois limitent les contributions politiques. L'équipe du Groupe des affaires corporatives et politiques publiques internationales d'Intuit doit examiner et approuver toutes les contributions politiques faites au nom de l'entreprise. Si vous faites des contributions politiques personnelles, la loi pourrait exiger que vous signaliez qu'Intuit est votre employeur. Veuillez toutefois à ne jamais lier votre contribution à Intuit ni à laisser entendre qu'il s'agit d'une contribution d'Intuit. Les contributions politiques personnelles ne seront pas remboursées par l'entreprise.

Vous ne pouvez pas tenter d'influencer des politiciens ou des fonctionnaires à propos de lois ou de problèmes particuliers pour le compte d'Intuit ni donner l'impression de représenter Intuit dans des activités de lobbying politique, à moins que le Groupe des affaires corporatives et politiques publiques internationales ne vous le demande. Si vous rencontrez un décideur pendant votre temps libre, vous pouvez discuter de votre rôle chez Intuit, de renseignements publics à propos d'Intuit et de nos valeurs. Toutefois, vous ne pouvez pas discuter des positions d'Intuit

en matière de politiques ou les décrire, sauf si vous avez eu un entretien préalable avec le Groupe des affaires corporatives et politiques publiques internationales et avez obtenu son approbation. Si une personne veut vous parler d'une question de politique liée à Intuit, demandez-lui ses coordonnées et dites-lui que notre équipe du Groupe des affaires corporatives et politiques publiques internationales fera un suivi auprès d'elle. Ensuite, faites parvenir la demande au service Ask Ethics.

Les contrats et les projets auprès de tout organisme gouvernemental ou toute entité publique, ainsi que les commandites envers ces organismes ou entités, sont assujettis à des règles supplémentaires. Ils nécessitent également une plus grande coordination pour éviter tout conflit d'intérêts. Vous devez faire appel au service Ask Ethics avant de conclure un contrat ou d'entreprendre un projet (par exemple, des partenariats de recherche ou des événements) avec un organisme gouvernemental ou une entité publique ou d'accorder une commandite à un tel organisme ou à une telle entité.

[Consultez notre politique mondiale sur la responsabilité politique et notre politique mondiale de lutte contre la corruption et les pots-de-vin pour en savoir davantage à ce sujet.](#)



Nous faisons toujours preuve d'intégrité dans nos pratiques financières et comptables et de nos documents commerciaux

Toutes les opérations financières doivent avoir été autorisées par l'autorité compétente et être consignées avec exactitude dans les documents comptables et les documents financiers d'Intuit. Les documents financiers d'Intuit doivent être conformes aux lois applicables, aux principes comptables généralement reconnus et aux politiques comptables de l'entreprise. Tous les employés, y compris la haute direction et les employés responsables de la communication de l'information financière, sont tenus de garantir l'exhaustivité et l'exactitude des documents commerciaux et financiers d'Intuit, et :

- ne doivent jamais créer d'entrées ou de documents financiers falsifiés, incomplets ou trompeurs;
- ne doivent pas déposer de fonds d'Intuit dans un compte personnel, un compte autre qu'un compte d'entreprise ou un autre compte non divulgué ou non déclaré;
- doivent fournir des renseignements exacts, complets, objectifs et compréhensibles, en temps opportun, de sorte que les renseignements et les déclarations publiques d'Intuit soient justes, précis, compréhensibles et émis en temps opportun. Cela comprend la communication de renseignements aux organismes gouvernementaux ou de réglementation, comme la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, et d'autres communications publiques;
- doivent agir en toute bonne foi sans falsifier des faits importants.

Nous nous conformons aux lois en matière de commerce international

Nous, et toute personne agissant en notre nom, respectons toutes les lois et tous les règlements en vigueur concernant : a) l'importation et l'exportation de produits, de services et de technologies; b) les restrictions sur le commerce et les échanges avec certains pays, et avec certaines personnes, entités ou régions. Nous nous conformons aux lois et règlements applicables à l'égard des personnes avec lesquelles nous faisons affaire, des endroits où nous faisons affaire et de l'exportation de produits, services, logiciels et technologies applicables.

[Consultez notre politique sur la conformité aux lois du commerce international pour en savoir davantage à ce sujet.](#)

Nous n'autorisons ni ne soutenons le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Nous nous assurons que les produits et les services d'Intuit ne sont utilisés que par des marchands légitimes à des fins légitimes et que notre programme protège Intuit de l'utilisation à mauvais escient des actifs et des services d'Intuit par des blanchisseurs d'argent ou des terroristes.

[Consultez notre politique sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes pour en savoir davantage à ce sujet.](#)



Nous interdisons les opérations reposant sur des informations d'initiés, y compris par les membres de la famille ou d'autres membres du foyer

Le fait de négocier les actions d'Intuit ou celles de fournisseurs ou de partenaires en tirant parti de renseignements importants non publics enfreint de nombreuses lois ainsi que la politique d'Intuit. Par « renseignements importants non publics », on entend de l'information qui n'a pas été annoncée publiquement par Intuit et qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante dans sa décision d'acheter ou de vendre des actions. Vous ne devez jamais communiquer de renseignements importants non publics à une personne externe à Intuit ou à une personne au sein d'Intuit qui n'a pas besoin de connaître ces renseignements.

Vous ne pouvez pas faire des opérations en dehors des périodes de négociation permises définies par la direction d'Intuit en effectuant personnellement des opérations ou en prenant des dispositions pour que des opérations soient effectuées par d'autres personnes en votre nom. Cela signifie que lorsque la période est terminée, vous ne pouvez pas acheter ou vendre d'actions d'Intuit et vous ne pouvez pas vendre les actions d'Intuit acquises dans le cadre du Régime d'achat d'actions des employés (RAAE), d'actions subalternes ou d'actions obtenues dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions. L'acquisition d'actions par l'intermédiaire du RAAE, dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions ou de l'acquisition d'actions subalternes n'est pas interdite

lorsque la période est terminée, mais leur vente l'est. De plus, même si nous sommes dans une période de négociation permise, vous ne pouvez pas effectuer des opérations si vous êtes en possession de renseignements importants non publics. Ces règles s'appliquent également à :

- votre conjoint, vos personnes à charge
- toute personne vivant dans votre foyer (à l'exception des employés domestiques)
- toute personne pour laquelle vous prenez des décisions d'investissement, comme vos parents ou vos enfants lorsqu'ils vous consultent avant d'acheter ou de vendre des actions
- toute entité ou organisation que vous ou n'importe quelle personne mentionnée ci-dessous gérez ou influencez, telle qu'une société de gestion de placements ou une société de courtage.

[Consultez notre politique mondiale interdisant les opérations d'initiés pour en savoir davantage à ce sujet, y compris sur les opérations concernant des actions d'Intuit qui ne sont jamais permises. Si vous avez des questions concernant l'importance de certains types de renseignements, parlez-en à votre gestionnaire ou faites appel au service Ask Ethics.](#)



Nous protégeons la vie privée, les renseignements confidentiels et les biens de nos clients et de nos employés

Votre rôle est d'assurer que nous demeurions un gestionnaire responsable des renseignements, des données et des biens qui entrent en notre possession. Vous devez également :

- Agir de manière responsable et respecter toutes les politiques, les normes connexes et les contrôles applicables lors de la collecte, de l'utilisation, de la divulgation, du stockage et de la suppression des données personnelles.
- Favoriser des décisions en matière de confidentialité axées sur le client en vous appuyant sur les principes de la transparence et du choix lorsque vous évaluez la manière dont les données personnelles renforcent votre rôle, votre produit ou votre service.
- Suivre votre formation annuelle sur la sensibilisation à la confidentialité et toute formation supplémentaire propre à votre fonction ou à votre rôle.
- Vous assurer qu'Intuit a conclu un contrat ou un accord de non-divulgence avec des tiers avant de communiquer des renseignements confidentiels ou personnels, ou des secrets commerciaux.
- Traiter les renseignements confidentiels de tiers avec le même soin que les renseignements confidentiels et les secrets commerciaux d'Intuit.

- Conserver les renseignements confidentiels, les données et les biens en sécurité en tout temps.
- Protéger les actifs d'Intuit et s'en servir uniquement au profit de l'entreprise, de ses clients et de ses partenaires.
- Ne pas permettre ou encourager une utilisation inappropriée, malhonnête ou illégale des biens d'Intuit.
- Respectez tout accord que vous avez signé au sujet des renseignements exclusifs et confidentiels d'Intuit.
- Utilisez vos ressources au sein des équipes de la Protection légale de la vie privée et de la Sécurité d'entreprise, ou faites appel au service Ask Ethics, pour obtenir de l'aide lorsque des questions surgissent.

[Consultez notre politique d'entreprise mondiale de protection des renseignements personnels, notre déclaration mondiale de confidentialité, notre politique relative à la classification et au traitement des données et notre politique mondiale relative aux renseignements confidentiels pour en savoir davantage à ce sujet.](#)



Nous respectons toutes les lois antitrust et sur la concurrence

Nous croyons que la concurrence nous rend meilleurs et nous permet d'offrir à nos clients de meilleurs produits et de meilleurs services en contribuant à abaisser les prix, améliorer la qualité et promouvoir l'innovation. Intuit valorise l'utilisation d'un marché libre et ouvert pour les produits et les services qu'elle vend et les produits, services et talents dont elle fait l'acquisition. Ne prenez jamais des mesures qui pourraient restreindre indûment le commerce sur un marché libre. Par exemple, n'acceptez jamais de vous livrer aux activités suivantes avec un concurrent réel ou potentiel :

- Convenir d'augmenter ou de fixer le prix à facturer ou à payer pour un produit ou un service.
- Se diviser des marchés, des territoires ou des clients ou limiter des négociations. Par exemple, Intuit ne conviendrait jamais avec un concurrent de s'abstenir de vendre dans une région donnée.
- Définir des conditions de vente, des garanties ou des dispositions contractuelles uniformes.
- Déterminer quelle sera la soumission retenue ou s'organiser pour éviter la concurrence entre soumissionnaires.
- Limiter la recherche et le développement ou les innovations en matière d'intelligence artificielle.
- Interdire, restreindre ou limiter l'embauche et le recrutement de travailleurs.

Lorsque vous interagissez avec des concurrents ou accédez à de l'information sur des concurrents :

- Agissez toujours de manière indépendante.
- N'échangez pas des renseignements commerciaux exclusifs ou confidentiels avec des concurrents ou appartenant à des concurrents (par exemple de l'information sur les prix, les conditions contractuelles ou les marges de profit). Cela s'applique également aux formes moins conventionnelles d'échange de renseignements confidentiels, telles que les associations professionnelles, les intégrations et les collaborations en matière d'intelligence artificielle et apprentissage automatique.
- Ne présentez pas de manière inexacte votre rôle au sein d'Intuit lorsque vous tentez de recueillir des renseignements sur la concurrence.
- Ne communiquez pas de renseignements sensibles sur votre ancien employeur et ne demandez pas à un employé de l'information sur un employeur actuel ou sur un ancien employeur si celui-ci est un concurrent.
- Obtenez toujours des renseignements sur le marché auprès de sources légitimes, notamment des publications, des études publiques, des articles ou des journaux.

Enfin, ne faites jamais de déclarations dans des courriels, des textes, des présentations, des publications sur les réseaux sociaux ou ailleurs qui suggèrent, sans que cela soit exact, que nous avons peu de concurrents, que nous voulons nuire à nos concurrents ou que nous voulons exploiter nos réussites à mauvais escient.

[Consultez notre politique mondiale antitrust pour en savoir davantage à ce sujet.](#)

Nous respectons les lois sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur

Nous utilisons uniquement des documents protégés par le droit d'auteur assortis des droits et des licences d'utilisation valides. Vous devez vérifier si Intuit a le droit d'utiliser à l'interne de la musique, des images, des nouvelles et du contenu protégés par des droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers, avant de les utiliser. Vous ne devez pas copier, partager, prêter, revendre, ni transférer de logiciel aux autres employés, à des travailleurs occasionnels ou à d'autres personnes à l'extérieur d'Intuit, sauf si vous en avez l'autorisation en vertu de la convention de licence du logiciel applicable.

Nous agissons
avec intégrité.



Nous parlons avec honnêteté, franchise et respect dans les communications publiques

Toute communication externe de la part des employés d'Intuit ou contenant le nom d'Intuit peut avoir une incidence sur la marque et la réputation d'Intuit ainsi que sur la confiance des employés, des associés et des actionnaires actuels et futurs à l'égard de l'entreprise. Il est donc important que nous communiquions correctement et que nous demeurions cohérents dans les messages destinés à l'extérieur, en nous efforçant toujours de donner des renseignements exacts et compréhensibles, en temps opportun.

Nous avons désigné des porte-parole autorisés à représenter Intuit en discutant publiquement de notre stratégie, de nos renseignements financiers, de nos positions en matière de politiques et des nouvelles concernant l'entreprise dans les réseaux de communication externes, y compris les médias traditionnels et sociaux et les événements externes. Les employés d'Intuit doivent adresser toutes les demandes des médias, des réseaux sociaux, des actionnaires, des influenceurs ou analystes du secteur et des analystes financiers au service des Communications de l'entreprise ou au service des Relations avec les investisseurs.

Les autres communications externes au nom d'Intuit ou mentionnant le nom d'Intuit doivent être autorisées conformément aux directives sur les communications externes pour les employés. Les communications externes mentionnant le nom de Credit Karma doivent être autorisées

par un gestionnaire et doivent être envoyées aux équipes d'affaires juridiques et de communication de Credit Karma avant leur diffusion.

Lorsque votre page personnelle sur les réseaux sociaux peut être associée à Intuit, vous représentez l'entreprise et ce Code et les politiques d'Intuit continuent de s'appliquer. Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux d'une manière pouvant avoir une incidence sur les clients, les partenaires ou d'autres employés :

- N'utilisez pas de langage blessant ou irrespectueux.
- Ne diffusez et ne publiez pas de contenu pouvant faire en sorte que d'autres se sentent exclus, et n'y mettez pas la mention « J'aime », surtout si ce contenu est lié à la race, l'ethnicité, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, la religion ou les croyances religieuses, les handicaps ou d'autres dimensions de la diversité. Évitez également tout contenu créant la perception d'un environnement de travail intimidant, hostile ou blessant.
- Ne cautionnez, ne promouvez et ne sensationnalisez pas la violence.
- Ne transmettez pas les renseignements confidentiels d'Intuit ou tout autre renseignement confidentiel, privé ou sensible au sujet d'un employé, partenaire ou client ancien ou actuel.

[Consultez notre politique mondiale relative aux communications dans les réseaux sociaux et les directives relatives aux communications externes pour les employés ou faites appel au service Ask Ethics pour obtenir de l'aide ou pour poser des questions.](#)



Pour obtenir plus de renseignements sur les sujets ci-dessus, consultez nos politiques sur le site Insight ou communiquez avec l'une des ressources énumérées. Faites appel immédiatement à l'un des canaux énumérés dans ce Code si vous êtes témoin ou prenez connaissance d'un comportement inapproprié, d'un acte répréhensible, d'incohérences ou de violations de ce Code présumés, ou si vous avez l'impression que quelque chose n'est pas conforme à ce Code ou à nos valeurs. Notre chef de la direction, notre directeur financier, notre contrôleur et les autres employés d'Intuit ayant des responsabilités en matière de communication de l'information financière peuvent également signaler toute préoccupation directement au vice-président, Vérification interne, au chef du contentieux ou au président du comité de la vérification et de la gestion du risque. Les renonciations ou les modifications importantes touchant le Code de conduite et d'éthique doivent être préalablement approuvées par le comité d'éthique.

Intuit s'attend à ce que tous ses partenaires d'affaires, ses fournisseurs et toutes les personnes qui travaillent pour son compte agissent avec intégrité et respectent la loi et qu'ils n'adoptent aucun comportement qui ne soit pas conforme à notre engagement à maintenir un environnement de travail sécuritaire, éthique et inclusif. Pour de plus amples renseignements, consultez le Code de conduite des fournisseurs d'Intuit.

N'oubliez pas de toujours agir correctement, et n'hésitez pas à poser des questions et à dénoncer toute situation anormale. Sachez aussi que l'équipe d'éthique, vos dirigeants et vos responsables des RH sont là pour vous aider.

INTUIT



turbotax



creditkarma



quickbooks



mailchimp